

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. NICOD, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET, *, 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.	15 —

2.671 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 12 avril :

Bayerische Staat-Bibliothek, M^{lles} Moruzi, Thorens, M. Decors, Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles, MM. Gauthier, Mermet.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 10 Mai 1932, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 12 avril.

2^o Présentation de :

M. Mahoux (Paul-Gabriel), ingénieur des travaux publics, chez M^{me} Baillie, Moustiers-Sainte-Marie (Basses-Alpes), par MM. d'Allezette et Riel. — M. Sauger (M.), 11, rue Severo, Paris (14^e), *Mycologie*, par MM. Rivalois et Jossierand.

3^o M. ALLEMAND-MARTIN. — La reprise de l'étude de l'éponge commerciale (*Hippospongia equina*) de Tunisie : analyse d'un travail de la Station Océanographique de Salammbô-Carthage.

4^o M. BIDAULT DE L'ISLE. — observatoire de la Guette : Observations pour l'hiver 1931-1932.

5^o Communications diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Samedi 7 Mai, à 17 heures

Professeur GUIART. — Climats et races humaines.

Colonel CONSTANTIN. — Le Sinanthrope.

D^r MAYET. — Simiens et Hominiens. Où placer le Sinanthrope ?

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 9 Mai, à 20 h. 30

1^o D^r BONNAMOUR. — Présentation de l'Atlas de la Flore française de Cusin.

2^o M. QUANTIN. — Note pour l'association à *Centranthus angustifolius* et *Erysimum dubium* dans le Jura méridional.

3^o M. G. NÉTIEN. — L'Herborisation vernale du Serverin (mars 1932).

4^o Présentation des plantes de l'Herborisation de Couzon.

5^o Communications diverses.

Herborisation au Mont-d'Or Lyonnais, le 8 Mai 1932,

Une herborisation publique aura lieu sous la direction de M. G. NÉTIEN dans le Mont-d'Or Lyonnais.

Herborisation de la journée. — Départ : 7 heures, Pont Mouton. Traversée des Monts-d'Or de Limonest à Couzon (Col du Verdun, La Garenne, Polcy-mieux, Plateau du Monthou).

Herborisation de la demi-journée. — Repas tiré des sacs. Départ : 13 h. 49, gare de Lyon-Vaise (descendre gare de Couzon).

Exploration des carrières de la Vierge et de Couzon.

Retour à Lyon vers 19 h. 15.

Herborisation aux Cornes de Crussol (Ardèche), le 29 Mai 1932.

En chemin de fer de Lyon à Valence, départ gare de Lyon-Perrache à 7 h. 30, Valence, 8 h. 53. A pied de Valence, Saint-Péray (4 kilomètres). Eventuellement ce trajet pourra être effectué en tram. Massif calcaire de Crussol, château de Beauregard, ruines de Crussol-Uzès (320 mètres altitude) XII^e siècle, plateau et col de Crussol, tour de Soyons. Au total 11 à 13 kilomètres. Le train de retour sera pris à Soyons à 18 h. 18 ou à Saint-Péray à 18 h. 33, Lyon-Perrache : 21 h. 40.

Coût de l'excursion : environ 35 francs.

Repas dans le sac.

Le service d'été étant appliqué le 22 mai, vérifier l'heure du train de départ.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mercredi 11 Mai, à 20 h. 30

- 1^o M. H. TESTROUT. — Description d'une aberration nouvelle de *Plusia* (Lépidoptères, Noctuidae).
- 2^o M. le D^r E. ROMAN. — Hugues Donzel et les collections entomologiques de la Société Linnéenne.
- 3^o Communications diverses ; présentation et échanges d'insectes.

Excursion entomologique.

Le dimanche 22 mai, la Société Linnéenne organise une excursion entomologique publique sous la direction de M. J. JACQUET, à Thil et à Beynost (Ain). Rendez-vous à la gare de Beynost P.-L.-M. à l'arrivée du tramway partant de Lyon, quai Jules-Courmont, à 8 h. 05. Retour par le tramway vers 19 heures.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 23 Mai, à 20 heures

- 1^o M. le commandant LIGNIER. — Note sur quelques Myxomycètes rares récoltés dans la région lyonnaise : *Echinostelium minutum* De Bary et *Cribraria violacea* Rex.
- 2^o M. le D^r R. HENRY. — Un Cortinaire rare : *Cortinarius (Dermocybe) Queletii* F. Bat.

GROUPE DE ROANNE

Dimanche 22 mai, excursion mycologique et botanique aux Monts du Beaujolais. Départ en auto-cars de la cour de la gare de Roanne à 7 heures. Itinéraire-programme : Roanne, Perreux, Montagny, Thizy, Marnand, Col Burdel, Magny, Meaux, La Cambuse. Excursion dans le bois des Mollières de 8 h. 30 à 11 h. 30. Déjeuner à midi, à l'Hôtel de la Croix-de-Fer, à Saint-Just-d'Avray.

A 14 heures, départ pour la Croix-des-Fourches. Excursion de 14 h. 30 à 17 heures, de la Croix-des-Fourches à la Croix-de-l'Orme où les excursionnistes prendront les auto-cars pour le retour par Saint-Appollinaire, Le Pilon (arrêt de 17 h. 30 à 18 heures), col des Cassettes, col des Sauvages, Le Pin-Bouchin, Saint-Symphorien-de-Lay, L'Hôpital, Roanne (arrivée vers 20 heures).

Inscription pour le voyage et le déjeuner à la librairie Lauxerois, rue du Lycée, avant le 16 mai, dernier délai.

SALLE DE COURS ET CONFÉRENCES

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos collègues qu'à la suite des démarches faites par MM. le D^r RIEL, CARDOT, BEAUVERIE, ROMAN, NÉTIEN et POUZET, auprès de M^{me} la Directrice de l'Ecole technique municipale de jeunes filles, qui a accueilli leur requête avec la plus grande bienveillance, M. le Maire de Lyon vient de nous accorder l'autorisation de disposer, pour nos cours et conférences publiques et nos réunions particulièrement nombreuses, de la grande salle contiguë à notre salle de réunions.

Il demeure entendu que l'Ecole technique conserve tous ses droits sur cette salle et que nous ne l'occuperons qu'en dehors des heures de cours de l'Ecole.

Nous adressons à M. le Maire de Lyon, toujours si bienveillant pour la Société Linnéenne, et à M^{me} la Directrice de l'Ecole technique l'expression de notre vive reconnaissance.

DON A LA SOCIÉTÉ

M. M. MOURGUE a fait un don de 40 francs.
Tous nos remerciements.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un de nos membres à vie M^{me} USUELLI.

Nous adressons à M. Primo USUELLI l'expression de nos sincères condoléances.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 8 Février

Eruption cutanée produite par l'encens mâle

Par le D^r BONNAMOUR

OBSERVATION. — Un homme de soixante-cinq ans, qui a fait déjà deux séjours dans mon service de l'hôpital de la Croix-Rousse pour bronchite et emphysème, y rentre une troisième fois. Une quinzaine de jours auparavant, ayant fait une nouvelle poussée de bronchite, il alla voir un voisin qui lui conseilla un emplâtre d'encens mâle. Le malade achète donc, chez un pharmacien, 1 franc d'encens mâle, c'est-à-dire, une centaine de grammes, et il va confectionner lui-même son emplâtre. Pour cela, il prend deux blancs d'œufs qu'il étend sur du coton, et il saupoudre le tout avec la poudre d'encens mâle. Il applique l'emplâtre ainsi fabriqué, directement sur la peau, au niveau de la région thoracique antérieure. Il le laisse trois jours en place.

L'emplâtre a laissé une brûlure assez étendue au niveau de son point

d'application. Mais en même temps est apparue sur l'abdomen, le cou, et les cuisses, une éruption, dont malheureusement on ne voit que les cicatrices lors de son entrée à l'hôpital. Ces cicatrices se présentent sous forme d'aréoles rougeâtres, à contours arrondis, avec desquamation de la peau. Le prurit qui a été très marqué au début, est léger maintenant.

Au moment de son entrée, on constate quelques taches d'apparition récentes au niveau de la cuisse et de la région périnéale. Ce sont des taches rouges, violacées, cycliques, recouvertes d'une grosse croûte noirâtre.

Les conséquences de cette thérapeutique ont été à l'encontre du résultat cherché et le malade a vu sa température monter, la toux a augmenté et la dyspnée a été plus vive.

Le malade n'avait pris aucun médicament à l'intérieur. Une cutiréaction, faite avec une petite quantité de poudre d'encens mâle dans du sérum physiologique, et bouillie, a été très nettement positive. Ceci montre bien que ce malade, prédisposé aux éruptions cutanées, car il était sujet à des poussées de psoriasis, était particulièrement sensible à l'encens mâle.

L'encens est utilisé depuis la plus haute antiquité, non seulement dans les cérémonies religieuses, mais aussi en thérapeutique. On a recours à lui comme stimulant, excitant et balsamique. Il est employé surtout à l'extérieur, mais il est aussi couramment utilisé en médecine populaire comme vermifuge chez les enfants, contre les maux de tête. On lui attribuait autrefois une certaine efficacité contre les affections charbonneuses.

Au point de vue chimique, l'encens est une gomme résine produite par plusieurs arbres du genre *Boswellia* qui poussent soit en Arabie, soit en Afrique, soit dans l'Inde. Ils appartiennent à la famille des Térébenthacées. Or plusieurs plantes de cette famille contiennent un suc résineux dont l'huile volatile est souvent d'une acreté extrême, et produit sur la peau une irritation et même une vésication quelquefois grave. Il faut citer en particulier le Sumac des corroyeurs (*Rhus coriaria* L), le *Rhus toxicodendron* dont Bretin rapporte dans sa thèse plusieurs accidents graves produits sur des jardiniers du Parc de la Tête-d'Or, ainsi que le *Pistacia terebinthus* qui donne la térébenthine dont tout le monde connaît l'action sur la peau.

Mais le nombre des végétaux dont le contact peut être irritant pour l'homme est beaucoup plus grand qu'on ne le croit communément. Indépendamment de l'Ortie et de la Moutarde que tout le monde connaît, Bretin, dans sa thèse sur les Dermatoses d'origine végétale (Lyon, 1909), cite plus de deux cents plantes parmi les espèces les plus variées, causes possibles de ces dermatoses.

Les lésions cutanées qu'elles produisent peuvent être très variables ; elles vont depuis la simple irritation, la petite papule urticaire jusqu'à la vésication intense, et peuvent même occasionner quelquefois de véritables accidents plus ou moins graves d'intoxication générale. Il faut tenir compte aussi de certaines sensibilités particulières.

Le mécanisme de cette irritation est variable. On a signalé souvent des spores de Champignons (*Ustilago*). Ce peuvent être des agents mécaniques comme les saphides des Scilles, des Jacinthes, ou les poils tecteurs à pointe acérée des *Phaseolus* ou des *Nesocleum*. Ou bien ce sont des produits de l'appareil sécréteur externe ou interne comme les poils glandulaires des *Primula*, les poils urticants des *Urtica* ou des *Laportea* ; ou encore des essences, des oléorésines, contenues dans les glandes ou canaux excréteurs et les laticifères des *Abies*, *Citrus*, *Euphorbia*, *Rhus*, etc., quelquefois enfin des produits contenus dans la masse des tissus et non localisés dans des appareils spéciaux.

[*]
* *

M. GILLES a présenté une note concernant les effets des rayons ultra-violet sur les végétaux. Il a résumé les travaux des divers auteurs en étudiant ce qui a été fait soit sur les organismes inférieurs (bactéries, moisissures et levures), soit sur les végétaux supérieurs. Il a montré la diversité des résultats obtenus et les oppositions nombreuses qui existent entre les différentes recherches.

En terminant cette note, M. GILLES a résumé les résultats les plus intéressants qu'il a obtenus au cours des recherches qu'il effectue sous la direction de M. le professeur J. BEAUVÉRIE, au Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon. Il signale le rôle important que joue l'ozone dans ces expériences sur le U. V. où ce gaz se forme toujours abondamment. L'ozone vient en effet absorber une partie des rayons si l'on ne prend pas la précaution de pratiquer une ventilation assez intense, et vient de ce fait fausser les résultats. Il a remarqué que la sensibilité des plantules augmente avec leur âge ; enfin la faible action des rayons ultra-violet sur les graines sèches lui a suggéré la possibilité de stériliser des graines au moyen des ultra-violet sans nuire à leur pouvoir germinatif.

Séance du 14 Mars.

L'herborisation publique du 13 mars groupait dix-sept herborisants, parmi lesquels nous eûmes le plaisir de trouver deux de nos collègues de la Société des Naturalistes de l'Ain, MM. LINGOT et BENONY. (Un compte rendu des plantes récoltées paraîtra ultérieurement.)

A la fin de la séance M. le Président annonce que des démarches sont en cours pour obtenir la grande salle de la bibliothèque pour nos conférences.

L'Herborisation du coteau de Neyron (10 avril 1932)

Le coteau de Neyron n'a pas donné, ce dimanche 10 avril, une récolte abondante. Le coteau des Cystes était bien pauvre comme plantes en fleurs, car la température assez froide de ces derniers temps a retardé la floraison vernale. Néanmoins sur ce coteau à exposition chaude (Sud) nous avons pu rencontrer les quelques espèces bien connues et déjà signalées depuis longtemps.

Le trajet de l'herborisation a consisté dans la visite du coteau des Cystes, des prairies autour du fort de Sermeuz et du vallon.

Récolte sur le coteau. — Station sèche, très xérophytique.

Pulsatilla rubra, *Potentilla verna*, *Viola scotophylla*, *V. odorata*, *Draba verna*, *Erodium cicutarium*, *Arabis thaliana*, *Saxifraga tridactylites*, *Veronica hede, rifulia*, *Myosotis hispida*, *Carex procoxa*, *Buxus sempervirens*, *Ruscus aculeatus*, *Prunus spinosa*, *Sedum reflexum*, *album*, *Euphorbia cyparissias*.

En feuille : *Geranium sanguineum*, *Potentilla rupestris*, *Helianthemum vulgare*, *Origanum vulgare*, *Fumana procumbens*, *Thymus serpyllum*, *Rubia perigrina*, *Genista germanica*, *Reseda phyteuma*, *Centaurea paniculata*, *Tenacrium chamædris*, etc.

Dans les champs :

Alchemilla arvensis, *Luzula campestris*, etc.

Veronica triphyllus.

Veronica persica, *Arenaria serpyllifolia*.

Dans le vallon :

Anemone nemorosa, *Ficaria ranunculoides*, *Helleborus foetidus*, *Potentilla micrantha*, *Primula vulgaris*, *grandiflora*, *Arum maculatum*, *Polysticum spinulosum*, *Pulmonaria officinalis*, etc.

Le Secrétaire, G. NÉTIEN.

Une Excursion botanique au Djebel Tenf (désert de Syrie)

Par MM. J. THIÉBAUT et R. GOMBAULT

Le désert de Syrie a été jusqu'ici peu exploré par les botanistes. Si l'on excepte les environs immédiats de Damas, d'Alep ou de Palmyre, aucune partie de cette immense région, qui forme un quadrilatère de plus de 400 kilomètres de côté, ne paraît avoir été sérieusement fouillée. Le *Flora Orientalis* de BOISSIER ne fait guère mention que des récoltes de Blanche au Djebel Abiad, entre Hama et Palmyre. L'ouvrage de Post, *Flora of Syria*, y ajoute le résultat des recherches de l'auteur dans les environs de Palmyre et de Karyâtine, dans la même région S.-W. Le reste est pour ainsi dire inconnu.

Cette lacune s'explique évidemment par les difficultés que présentait autrefois tout voyage au désert. Indépendamment du coût de l'expédition il fallait une nature fortement trempée pour résister aux fatigues et aux dangers d'un long séjour dans une région aride et sévère, où la végétation paraît d'ailleurs peu variée, alors que le Liban et l'Antiliban, bien plus accessibles, regorgent de richesses végétales.

Mais, grâce à l'automobile, les conditions de voyage au désert se sont totalement modifiées. Un conducteur expérimenté et prudent peut parcourir les pistes à des vitesses inconnues aux meilleurs méharis. C'est ce qui nous a permis de faire en trois jours une excursion qui autrefois aurait exigé plus d'un mois.

Notre objectif était le Djebel Tenf, petit sommet situé en plein désert, à 250 kilomètres de Damas, à la frontière de Syrie et de l'Irak.

Il faut dire tout d'abord que le désert de Syrie ne constitue pas une région uniformément plate. Sur l'immense étendue des plaines, dont l'altitude moyenne est de 400 mètres environ, surgissent parfois, soit des collines de plissement, soit des sommets d'origine éruptive.

Les premières peuvent atteindre un développement considérable. Telle chaîne, au nord-est de Damas en direction de Palmyre, a plus de 200 kilomètres de longueur. Elles sont toujours de nature calcaire. Les soulèvements volcaniques, au contraire, se dressent isolément au milieu de la plaine qu'ils jalonnent de leurs croupes aux formes arrondies et dans laquelle leurs laves ont été projetées parfois à de grandes distances.

Partout ailleurs c'est la plaine morne et les dépressions qui, au moment des pluies d'hiver, semblent des lacs immenses, sont réduites à sec dès le printemps par une évaporation active, dans laquelle les vents ont autant d'action que les rayons solaires. Ces cuvettes nommées « habra » gardent cependant, une fois vidées, en raison des sels que contenait en dissolution l'eau disparue, une surface luisante et satinée qui, à quelque distance, donne encore l'illusion d'une nappe liquide.

La région désertique est soumise à un climat rigoureux, sujet à des écarts de température considérables. Les nuits sont froides, même pendant l'été, alors que pendant le jour la chaleur peut devenir intolérable (Minimum absolu à Palmyre — 8°; maximum absolu + 47°). La pluviosité est très faible,

limitée aux mois d'hiver, particulièrement décembre et janvier (Palmyre 21 jours de pluie, 82 mm. hauteur d'eau ; comparer avec Paris : 178 jours de pluie pour 592 mm.).

Ces conditions climatiques expliquent la nature de la végétation. Des plantes annuelles dont l'existence végétative est très courte, germant en novembre-décembre et fructifiant en mars-avril pour disparaître ensuite sans laisser de traces ; des plantes vivaces en général ligneuses à la base et toujours basses et tortueuses ; quelques plantes bulbeuses dont la tunique est formée d'une couche épaisse de fibres, de façon à protéger le bulbe de la chaleur transmise par le sol. Là où les eaux séjournent pendant l'hiver sur un sol imprégné de sels de soude croissent des colonies de Salsolacées charnues qui pendant l'été, avec quelques espèces ligneuses, constituent la seule végétation résistant aux ardeurs solaires et à la sécheresse persistante.

Ceci indiqué sommairement, revenons au Djebel Tenf, objet de notre excursion.

Pour l'atteindre on doit sortir de Damas par la route d'Alep. Puis, à 25 kilomètres environ, on quitte la route pour s'engager, en direction de l'Est, sur la piste qui conduit à Bagdad. De là, sur 230 kilomètres de parcours on ne rencontre que deux points habités : Khan Abou Chamat, poste occupé par des gendarmes et des douaniers à 68 kilomètres de Damas au pied d'un monticule qui supporte les vestiges d'un fortin byzantin, et 82 kilomètres plus loin Sabeh Abiar (ou les 7 puits), poste militaire.

Notre excursion eut lieu les 27, 28 et 29 mars 1931. Pour parer aux incidents d'un voyage qui, avec des relais aussi éloignés, peut présenter des aléas, nous avons projeté de nous arrêter le moins possible en cours de route. Au surplus le terrain n'était pas tentant, même pour des botanistes. L'hiver ayant été sec, les rares pelouses que l'on pouvait rencontrer n'avaient pas verdi. Seules les salsolacées sarmenteuses, non encore en état de végétation, tranchaient sur la nudité du paysage, aidant à l'illusion des mirages par les dimensions fantastiques qu'elles semblent prendre à l'horizon.

Cependant au kilomètre 48 quelques touffes d'iris d'un violet noir attirent notre attention. Nous nous arrêtons un instant pour en récolter des fleurs et des rhizomes. Nous lui attribuons plus tard le nom d'*Iris Helenae* W. Barbey var. *nigrescens* Nob. tout en constatant que la description des auteurs ne s'y applique pas parfaitement : nous serons d'ailleurs appelés fréquemment à faire des constatations de ce genre et pas seulement pour des espèces désertiques.

Plus loin une petite tache de verdure nous attire ; nous y trouvons quelques espèces dont la plus haute n'atteint pas le décimètre. Ce jour-là nous couchons à Sabeh Abiar n'ayant fait qu'une récolte assez maigre et peu propre à nous encourager si le botaniste était accessible à ces petites déceptions.

Le lendemain nous partons de bon matin car notre programme est chargé. Le sol est couvert de gelée blanche et un froid vif nous donne un exemple des écarts de température que l'on peut subir dans le désert. Après quelques heures d'un trajet assez pénible car la piste devient médiocre et par moments nous sommes rudement secoués, on aperçoit enfin le profil du sommet que nous voulons atteindre. A mesure que nous approchons notre déception s'accuse : ces pierres noires ne nous font pas présager une riche végétation !

En effet le Djebel Tenf appartient à la catégorie des sommets éruptifs dont nous avons parlé plus haut. C'est un ancien volcan surgi au travers d'une couche calcaire devenue par métamorphisme presque marmoréenne. Il a subi un affaissement dans sa partie médiane, de sorte que son profil

offre en réalité deux sommets. Le plus élevé, qui ne paraît d'ailleurs pas atteindre 100 mètres au-dessus du niveau de la plaine, est formé par le rebord de l'ancien cratère, représenté par un chaos de blocs d'assez fortes dimensions. La pente en est rapide aux expositions nord et ouest, peu inclinée à l'est ; l'autre sommet désigné sous le nom de Petit Tenf n'est composé que d'éboulis dont certains blocs portent de curieuses inscriptions safaitiques et ne présente pas d'abrupt.

Un monticule de cette nature ne renferme pas de réserve d'eau ; les ruisselets qui en descendent aux fortes pluies d'hiver sont absolument secs. Mais dans leur lit des sables se sont amassés où nous recueillons quelques espèces, pour la plupart annuelles, et dont la majeure partie nous sont inconnues. Notre confiance renaît et peu à peu nous nous élevons vers le sommet, fouillant tous les recoins, ayant parfois la surprise de trouver entre les blocs, dans des creux imprégnés d'humidité, des espèces de dimensions respectables auxquelles nous ne sommes plus habitués.

Après quelques heures il faut cesser nos recherches. Nous voudrions coucher à Damas le soir même et 250 kilomètres de piste nous séparent de notre gîte. Cependant au retour nous nous arrêterons pendant une demi-heure au Tell Roumana, monticule voisin du Djebel Tenf, et dont la flore ne paraît pas très riche. Il n'ajoute à nos récoltes précédentes que *Rameria hybrida* DC., *Scorzonera lanata* M. B., *Leontodon hispidulum* Del., *Stipa tortilis* Desf. et *Schismus Arabicus* Nees.

« Sur ce tell vous trouverez », nous avait-on dit, « des silex taillés à foison ». Pure illusion de gens bien intentionnés ! Les silex éclatés y abondent en effet, cuits et recuits par le soleil qui leur a donné la chaude patine du bronze ; mais s'ils présentent de superbes conchoïdes ils ne portent aucune trace de taille intentionnelle, encore que le hasard ait prêté à certains d'entre eux de vagues formes d'outils. Il faut sans doute chercher leur origine dans les formidables écarts de température que nous signalions plus haut et qui font éclater spontanément la pierre. L'homme de l'âge de pierre ou son successeur immédiat sont pourtant passés au Tell Roumana, car nous finissons par découvrir un fragment de couteau qui semble bien provenir de son héritage.

Après un trajet sans incident et sans panne nous rencontrons, à Abou Chamat, le campement d'un peloton de méharistes. Nous avons l'heureuse surprise de trouver au campement le P. POIDEBARD dont les recherches sur la frontière romano-byzantine du désert, en coopération avec l'aviation militaire, sont bien connues.

Cette rencontre nous engage à coucher au poste des douaniers d'Abou Chamat après une agréable soirée passée en compagnie du Père et du lieutenant commandant le peloton, non sans que les méharistes nous aient offert, avec le cérémonial accoutumé, le café bédouin aromatisé de *hab el hell* (cardamome) que l'on doit accepter trois fois pour satisfaire aux convenances.

Ce n'est pas sans regret que le lendemain, quittant le désert pour regagner Beyrouth, nous jetterons un dernier coup d'œil sur la chaîne des Djebels qui, dans la direction de Palmyre, coupe l'horizon de sa ligne blanche. Si nous n'écoutions que nos désirs nous passerions quelques jours dans leurs escarpements calcaires, si différents du Tenf comme aspect, structure et certainement comme végétation. Mais ce sera pour une autre année : nos occupations professionnelles nous réclament et les matériaux rapportés de excursion suffiront à occuper des loisirs trop rares.

Nous donnons ci-après la liste des espèces recueillies au Djebel Tenf et dans les sables environnants.

- Adonis microcarpa* DC.
Ceratocephalus falcatus Pers. var.
exscapus Boiss.
Leontice leontopetalum L. (forme
naine).
Hypecoum pendulum L.
Fumaria asepalata Boiss.
Matthiola oxyceras DC.
Sisymbrium Columnae Jacq.
Sisymbrium grandiflorum Post.
Erucaria Aleppica Gaertn.
Alyssum minimum Willd.
Alyssum linifolium Steph.
Carrichtera Vellae DC.
Reseda propinqua R. Br.
Helianthemum salicifolium Pers.
Silene coniflora Otth.
Silene oliveriana Otth.
Pteranthus echinatus Desf.
Malva parviflora L.
Erodium laciniatum Cav.
Erodium ciconium Willd.
Erodium jacquinianum Fisch.
Astragalus Alexandrinus Boiss.
Galium tricorne With.
Valerianella diodon Boiss.
Valerianella Dufresnia Bge.
Gymnarrhena micrantha Desf.
Matricaria aurea Boiss.
Evax contracta Boiss.
Leyssera capillifolia Willd.
- Senecio coronopifolius* Desf.
Calendula Palaestina Boiss.
Atractylis cancellata L.
Carduus pycnocephalus Jacq. var.
Arabicus Boiss.
Koelpinia linearis Pall.
Leontodon hispidulum Boiss.
Picridium Tingitanum L. var. *minus*
Boiss.
Scorzonera papposa DC.
Scorzonera mollis M.B.
Linaria arvensis Desf. var. *flaviflora*
Boiss.
Arhebia cornuta Fisch et Mey.
Arhebia linearifolia DC.
Lithospermum tenuiflorum L.
Zizyphora tenuior L.
Lallemantia Royleana Wall.
Plantago ovata Forsk.
Euphorbia Chamaepeplus Boiss. et
Gaill.
Gagea reticulata Schultz var. *tenui-*
folia Boiss.
Bellevalia flexuosa Boiss. (forma).
Carex stenophylla Wahlbg.
Poa Sinaica L.
Bromus Madritensis L.
Heterantheium piliferum Hochst.
Hordeum murinum L.
Elymus Delileanus Schult.

Dans cette liste retiennent spécialement l'attention : *Pteranthus echinatus*, *Leyssera capillifolia* et *Picridium Tingitanum*, espèces du Nord africain dont l'extrême limite de dispersion à l'Est paraît être le Djebel Tenf. Signalées toutes trois au Sinaï et dans le désert de Judée. La dernière a même été indiquée par BOISSIER en Syrie, sans précision de localité ; mais Post avait supprimé cette indication.

Lallemantia Royleana, espèce rare jusqu'ici signalée seulement entre Karyatine et Palmyre.

GROUPE DE ROANNE

Notes de chasses à Madagascar

M. J.-Félix BERTRAND nous communique les notes de chasse d'un entomologiste russe M. G. OLSOUFIEFF, attaché au Laboratoire d'Entomologie agricole de Tananarive, et qui a publié d'intéressantes études, à diverses reprises, sur les coléoptères, et spécialement les coprophages et les cétonides exotiques.

Ces notes, vivantes et documentées, mais qui n'étaient pas destinées à la

publicité, seront, nous l'espérons, complétées dans l'avenir, car elles contiennent de nombreuses remarques sur la faune et la flore de Madagascar qui méritent d'être développées et élucidées.

... « Après deux ans d'études et de chasses entomologiques à Madagascar, je crois pouvoir affirmer que la majorité des insectes expédiés aux spécialistes européens, leur parviennent sans aucune précision de localités ou même avec des provenances absolument fausses. Le résultat final, c'est un gachis tel, dans l'Entomologie Malgache, que personne n'y comprend plus rien. J'ai eu déjà des plaintes à ce sujet, à Paris, de tous les côtés. Tout dernièrement, mon ami W. HORN m'écrit : « Je ne comprends plus rien à la localité : « Diego-Suarez » qui devient complètement mystique pour moi. »

C'est très simple. On a l'habitude de mettre, pour les insectes qu'on capture à la Montagne d'Ambre (véritable paradis entomologique), tantôt l'appellation exacte, tantôt « env. Diego », ce qui n'est pas du tout la même chose.

Feu SIKORA, faisait suivre presque tous ses envois de la mention « Tanana, rive », et on a inscrit sous cette appellation des choses incroyables, que naturellement, personne n'a jamais plus retrouvé. De nombreux naturalistes missionnaires, les R. Pères CAMBOUÉ, FERROT, des pasteurs anglicans, COWAN, KINGDOM, des officiers amateurs, et d'autres encore, ont expédié des tonnes d'insectes avec l'appellation « Tananarive », alors que ceux-là, en réalité, venaient des quatre points de l'horizon, depuis le Camp d'Ambre (jamais le Cap d'Ambre, où personne n'a été chasser), jusqu'à Fort Dauphin, et, naturellement, en majorité écrasante, de la forêt d'Analamasoatra, la seule qui est à deux pas de la station de chemin de fer (Perinet), ce qui la rend très accessible pour les excursions entomologiques. La suite de cette immense forêt qui s'étend tout le long du versant Est, depuis la baie d'Antongil (Maraonretra), jusqu'au delà de Farafangana, au Sud-Est, est très accidentée, et presque inaccessible (futaie dense et inhabitée), et il n'y a que M. PERRIER DE LA BATHIE, marcheur et broussard intrépide ayant fait toute l'île à pied, dans tous les sens, qui datait très précisément le jeu d'insectes qu'il rapportait (car il était plutôt géologue et botaniste) tantôt de l'inaccessible mont Tsaratanana (2.850 mètres) ou des plateaux désertiques de l'Ouest ou de la crête de Bemaraha.

On prétend que Madagascar est un paradis entomologique. C'est en partie vrai, sous le rapport de la grande variété des espèces, dont beaucoup restent encore à découvrir. Mais il faut savoir chercher, car ici les insectes en général se tiennent cachés, ou n'apparaissent en quantité que pendant une période très brève, sauf quelques formes très communes, telles que deux ou trois Papilio, quelques Cétaines, Longicornes, Polybothrys. Mais toutes ces espèces sont cantonnées dans la forêt Est, tandis que les hauts plateaux du centre, Tananarive, Itasy, Ankaratra, se montrent d'une pauvreté désolante. Par contre, ma femme a passé deux mois à Analamasoatra en 1930, et en a rapporté des collections merveilleuses (près de 18.000 exemplaires), dont beaucoup d'espèces nouvelles — *Prothymia Nataliae* W. H. (*Cicindelidea*), — une trentaine d'Ichneumonides, dont un porte aussi le nom de *Nataliae* Seyr. Je vais aussi chasser avec succès dans cette forêt, qui est très belle, dense et accidentée. C'est une réserve domaniale ; elle est rationnellement exploitée pour la production des traverses de chemin de fer. Il y a partout des sentiers très commodes, un refuge pour loger un brigadier forestier blanc, très hospitalier, bref, tous les éléments pour une chasse très agréable. Et on ne rentre pas bredouille, comme il m'est arrivé fréquemment en Itasy, région volcanique à 120 kilomètres à l'Ouest de Tananarive, où j'ai passé le début de

1930, pour une grande triangulation. Ces chasses, là-bas, étaient faites par les enfants du village sous la direction de ma femme, mais quelle différence avec les insectes de la forêt ! Cependant, entre les tiges des Palmiers ou des Pandanus, on trouvait des Phasgonurides munis d'antennes de 15 à 18 centimètres ! des multitudes de Phasmes les plus étranges, des Acridiens aptères, aux genres et espèces inconnus, des Mantres minuscules, avec des élytres très larges, des Flatides, qu'on ne voit pas du tout sur l'écorce avant qu'ils ne s'envolent (ce sont des Homoptères plats, voisins des Cicadelles) ; une Cicadelle présentant exactement le dessin du drapeau belge — elle porte du reste le nom latin *Alberti Primi*, des Pogonostomes et des Prothymia (Cicindelides) courant en spirale sur les arbres à écorce blanche et lisse ; des Asilides de 6 à 7 centimètres ; des Punaises aux formes les plus bizarres ; des Cloportes de 10 centimètres de longueur avec une carapace brune, rugueuse, si dure, que la bête roulée en boule ne peut être déroulée d'aucune façon, avant d'être morte ; des Yules de 20 à 30 centimètres, d'un noir luisant, comme laqué, avec des pattes jaune clair, et qui rejettent un liquide teignant les doigts comme de l'iode, — ce liquide se volatilise en quelques minutes sans laisser de traces ; de gros Crabs dans les ruisseaux de montagne ; des Makis qui se laissent approcher, sans se sauver, du haut des arbres ; et pas un serpent venimeux, pas un fauve. Mais on voit souvent de gros pythons, d'un beau bleu-noirâtre avec du jaune et du blanc, et qu'on peut prendre en mains car ils ne sont pas craintifs du tout ; enfin, des Caméléons. Madagascar possède la moitié de toutes les espèces connues, près de trente, parmi lesquelles les plus grandes, 65 centimètres, et les plus extraordinaires, avec 1 à 4 cornes sur le nez et la tête. Tout dernièrement, j'ai rapporté le *Chameleo Brevicornis*, qui possède derrière les yeux deux appendices de peau en forme d'oreilles d'éléphant africain, et une petite corne sur le nez. Longueur, queue comprise, 48 centimètres. Il était gris, marbré de noir, et revêtait aussi une couleur violette. Un autre mâle que j'ai pris dans une autre forêt, de la même espèce, était d'un beau vert émeraude, avec deux bandes transversales rouge-orange sur les flancs, les oreilles carmin pourpre, et les pattes bleu-turquoise. Cette espèce est commune dans les forêts. Ceux des Hauts Plateaux sont beaucoup plus petits, mais possèdent aussi de très vives couleurs, avec des taches ocellées sur les flancs (bleu, vert, rouge). Le jardin, devant notre case, en pullule.

Ce qui est très varié également, ce sont les Araignées, et j'en possède une très grande et très riche collection qui va bientôt être expédiée à un de mes compatriotes, en Amérique, pour détermination.

Encore une erreur à redresser : la *Nephila Madagascariensis* Vins, est connue de tout le monde. C'est la fameuse araignée dont on a voulu exploiter la soie. Elle se promène partout entre les conduits électriques, les haies, les verandas, etc. La femelle a de 6 à 9 centimètres. Personne ne connaît le mâle. Il est vrai qu'il ne mesure que 4 millimètres ; sa coloration est différente, et peut-être est-il assez rare, comme en général les mâles des araignées. Bref, un arachnologue japonais, ayant demandé, — par voie diplomatique ! — des exemplaires, n'a reçu que des femelles, et mon préparateur qui, justement avait emballé l'envoi, en alcool, a ouvert, ce matin, de grands yeux lorsque je lui ai montré dans ma chambre, le vrai mâle, accouplé à une énorme femelle. Il m'a juré n'avoir jamais vu cet insecte..... Mais Tokio recevra aussi des mâles, car je viens d'être avisé que le premier envoi s'était perdu en cours de transport, et qu'il fallait le remplacer.

Le nom malgache de ce « bibe » (bibe = petite bête, insecte, en malgache),

est Halabé, ce qui signifie « araignée grande ». Elle n'est pas dangereuse, malgré sa taille ; mais il existe ici des araignées venimeuses. Une noire, avec une tache orange sous l'abdomen et qui vit dans les endroits obscurs, porte le nom de Menarody, — « derrière rouge », en malgache. C'est le *Latrodectes menavoudi* Vins. Elle n'est pas rare sur notre balcon. On la dit très dangereuse. On assure même que sa piqûre est mortelle, et on ne doit pas être loin de la vérité, car le *Latrodectes 17-guttata* Ross de Transcaucasie et du Turkestan, est connu comme excessivement dangereux, et les cas mortels, par suite de piqûre, ne sont pas rares dans ces pays. On assure même que le « Karakourt », nom Kirghize de la bête, peut tuer un chameau.

J'ai été piqué à la Côte par une minuscule Segestria, ou genre voisin, de 3 millimètres à peine. Les vives douleurs qui ont suivi, ont duré près de trois heures. Depuis, je suis beaucoup plus prudent. Je l'ai du reste, toujours été avec les araignées, que je n'aime pas trop, mais qui sont si intéressantes...

SECTION MYCOLOGIQUE

A propos des expériences de M. le Dr B. Wiki sur la toxicité de « *Sarcosphaera coronaria* » Jacq.

Par M. M. JOSSERAND

Dans une communication¹ faite le 27 septembre 1930 à la *Société Mycologique de Genève* et reproduite dans la *Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde* (VIII, 1930, n° 10, p. 127-131), l'auteur relate ses expériences sur la toxicité de *Sarcosphaera coronaria* Jacq. (= *S. eximia* Lév.). Il les entreprit à la suite de nombreux cas d'empoisonnements relevés dans la littérature mycologique et qui ne peuvent manquer de surprendre vivement si l'on considère que, par contre, ce champignon est consommé en toute impunité par nombre d'amateurs.

Après avoir rapporté plusieurs cas d'intoxication, épars dans diverses publications, l'auteur donne un compte rendu de ses propres expériences. Il en ressort que, en dépit des doses énormes, par rapport au poids vif, injectées aux animaux choisis, il fut impossible de relever chez eux le moindre symptôme morbide.

Ces doses furent administrées ainsi :

- 1° Sur un cobaye, injection stomacale ;
- 2° Sur un cobaye, injection intra-péritonéale ;
- 3° Sur un lapin, injection stomacale ;
- 4° Sur un lapin, injection intra-péritonéale ;
- 5° Sur un lapin, injection dans la veine auriculaire.

Dans tous les cas, il s'agissait d'un extrait non ou très peu chauffé et obtenu à partir de champignons frais. On ne peut donc invoquer ni la dessiccation, ni l'élévation de température pour expliquer la disparition du poison et l'on est obligé d'admettre que les carpophores utilisés n'en contenaient pas.

Etant donné, par ailleurs, que les cas d'empoisonnements rapportés ont été observés par des personnes entièrement dignes de foi, on ne peut, en présence d'une semblable contradiction, que conclure à une très grande inconstance dans la toxicité de l'espèce envisagée.

¹ B. Wiki, Sur le *Sarcosphaera coronaria*

* * *

Ces intéressants essais et l'étrange inconstance qu'ils mettent en évidence suggèrent quelques remarques.

Tout d'abord, il paraît permis de rapprocher le cas de *Sarcosphaera coronaria* de celui d'autres espèces, normalement inoffensives mais présentant parfois une toxicité aussi certaine qu'exceptionnelle, telles que *Amanita Junquillea* Q. et peut-être même aussi *Paxillus involutus*. Cette dernière espèce est consommée sur une grande échelle par les mycophages qui l'apprécient à juste titre et pourtant nous pourrions rapporter plusieurs cas montrant sa nocivité, au moins accidentelle, à commencer par un dont nous fûmes la victime. D'autres espèces ont également été citées et la variation de toxicité présentée par certains champignons apparaît comme un phénomène bien constaté.

Quant à la cause de cette inconstance, personne, à notre connaissance, n'a encore réussi à l'indiquer de façon suffisamment plausible pour que le problème puisse être tenu pour résolu.

Nous avons fréquemment entendu émettre les hypothèses suivantes qui s'efforcent d'en fournir une explication. On va voir qu'aucune n'est entièrement satisfaisante.

PREMIÈRE HYPOTHÈSE : *Nature du sol*. — C'est à elle que seraient dues ces variations de toxicité. La supposition n'a rien d'illogique ; elle est même toute naturelle, mais nous n'y croyons guère. Nous n'y croyons guère parce que les champignons ne sont que très peu dans la dépendance de la nature du sol. Il n'en est pas pour eux comme pour les phanérogames qui, elles, sont en relation étroite avec la composition du milieu où elles croissent¹. La preuve en est que s'il est facile de dresser des listes de plantes exclusivement calcicoles ou exclusivement silicicoles, on ne saurait le faire avec la même rigueur lorsqu'il s'agit des champignons. Sans doute, il est reconnu que certaines espèces préfèrent le calcaire et d'autres la silice, mais pas avec la même intransigeance, si l'on peut dire, que les phanérogames.

Cette indifférence — pas absolue, nous en convenons — que présentent les champignons pour la nature du sol semble s'étendre aussi à d'autres facteurs (latitude, altitude, durée d'insolation, degré de pluviosité, etc.). C'est ainsi que le voyageur se rendant en Suède, en Algérie, etc., y est complètement dérouté par les plantes à fleur qu'il y rencontre, plantes entièrement différentes de celles qu'il a accoutumé de voir, tandis que dès qu'il s'attache aux champignons, il est tout surpris de retrouver les espèces familières de son pays d'origine.

La faible influence du climat et de la composition du sol sur le développement des champignons paraissant ainsi établie, nous croyons qu'on ne peut pas invoquer une cause de cette nature pour expliquer une variation de toxicité. On le peut d'autant moins qu'il ne s'agit pas seulement d'expliquer une teneur en poison un peu plus ou un peu moins élevée, mais une variation de cette teneur allant de l'absence complète jusqu'à une dose mortelle.

¹ Ceci est assez normal : les phanérogames se nourrissent à partir du sol lui-même. Les champignons, plantes généralement saprophytes, tirent leur nourriture de débris végétaux ; ce n'est que par l'intermédiaire de ces débris, par l'intermédiaire de l'humus dont ils vivent que les champignons éprouvent la nature du terrain. C'est, si l'on veut, une dépendance par tiers interposé, donc une dépendance très atténuée.

DEUXIÈME HYPOTHÈSE : *Date de la poussée.* — Nous avons également entendu mettre en cause la saison où pousse le champignon. A première vue, cette supposition ne serait pas à rejeter et peut-être renferme-t-elle une petite part de vérité. On est pourtant gêné pour l'admettre si l'on se reporte au cas d'intoxication publié par le Dr BUTIGNOT et occasionné, précisément, par *Sarcosphaera coronaria*. A la même époque, mieux que cela : le même jour, dans le même village, des récolteurs consommèrent cette Pezize et furent très gravement atteints (1 mort), alors que d'autres n'éprouvèrent aucun trouble ! Par ailleurs, les *S. coronaria* avec lesquels le Dr WIKI n'obtint que des résultats négatifs provenaient, les uns d'une poussée vernale (4 mai), les autres d'une poussée estivale (14 juillet). Malgré cet écart entre les deux dates de récolte, ils se montrèrent inoffensifs les uns comme les autres.

TROISIÈME HYPOTHÈSE : *Sensibilité individuelle.* — On pourrait être tenté de chercher une explication en dehors du champignon et de rendre responsables les malades eux-mêmes qui présenteraient une sensibilité spéciale pour cet aliment. Ces cas d'idiosyncrasie existent sans aucun doute et, personnellement, nous en connaissons de typiques, nous en connaissons même de rigoureusement spécifiques (limités à une seule espèce, parfaitement comestible d'ailleurs pour toute autre personne). Mais cette explication est encore des plus insuffisantes et, en particulier, elle ne rend pas compte du fait que tel mycologue de Winterthur ayant été intoxiqué par *S. coronaria*, retourna courageusement en récolter d'autres échantillons quelques jours après, les consomma et n'éprouva cette fois aucun inconvénient. (B. WIKI, *loc. cit.*.)

QUATRIÈME HYPOTHÈSE : *Mode de préparation.* — Ce point est des plus importants. Telle espèce contenant un poison thermolabile sera inoffensive après ébullition et provoquera des troubles graves si on la consomme crue. *S. coronaria* étant volontiers mangé en salade, sans cuisson préalable, il n'est pas impossible que le secret de sa toxicité accidentelle réside pour partie dans ce détail. Cependant, comme certains auteurs négligent d'indiquer le mode de préparation dans les cas d'intoxication qu'ils rapportent, on en est réduit à des suppositions. Suppositions qu'il ne faudrait pas prendre pour une explication suffisante car on ne doit pas oublier que *S. coronaria* a été consommé bien des fois à l'état cru sans que des troubles s'ensuivissent. Et cela suffit pour que le problème demeure entier.

CINQUIÈME HYPOTHÈSE : *Anaphylaxie.* — Les troubles observés seraient d'ordre anaphylactique, c'est-à-dire ne surviendraient que chez des sujets ayant été préalablement sensibilisés par une première ingestion. On hésite à accueillir cette explication qui semble un peu bien théorique. En tout cas, il ne paraît pas impossible ni même très difficile d'en vérifier le bien-fondé. C'est en de telles circonstances que des expériences de laboratoire sont précieuses car elles permettent de trancher la question.

On ne saurait trop accumuler de données expérimentales si l'on veut avoir quelque chance d'y parvenir, et c'est pourquoi des essais comme ceux auxquels s'est livré M. le professeur WIKI présentent un très vif intérêt, même s'il ne nous est pas encore possible d'en trouver l'interprétation.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

ON OFFRE au prix de 625 francs : BREHEM, en 15 vol. complet, broché, état neuf (*Mammifères*, 2 vol. ; *Plantes*, 3 ; *Oiseaux*, 2 ; *Insectes*, 2 ; *Poissons*, *Crustacés*, 1 ; *Reptiles et Batraciens*, 1 ; *La Terre*, 2 ; *Vers*, *Mollusques*, 1 ; *Races humaines*, 1). Adresser propositions à M. P. NICOD, secrétaire général, 122, rue Saint-Georges, Lyon.

M. DURAND (Paul), 21, rue de la Tourrette, Lyon, échangerait nombreux Mollusques actuels (surtout Atlantique, côtes de France), Fossiles et Minéraux contre livres (reliures anciennes, éditions originales). Faire offres.

M. MOURGUE, 32, chemin Sainte-Marguerite, Marseille, désire oculaires compensateurs 2 et 18 pour Zeiss ou Seitz qu'il échangerait contre spectroscope Browning. — Il est chargé de vendre une collection considérable de Lépidoptères exotiques dont quelques-uns rarissimes, ainsi qu'une montre du XVI^e siècle, échappement à poil de sanglier (très rare) et divers autres. *Ne pas mettre timbre pour réponse.*

LE CABINET TECHNIQUE D'ENTOMOLOGIE

de M^{me} J. CLERMONT, 40, avenue d'Orléans, PARIS (14^e), peut fournir à des prix défiant toute concurrence toutes sortes d'insectes et d'ouvrages d'ENTOMOLOGIE.

Grand choix des meilleures espèces de COLÉOPTÈRES et de LÉPIDOPTÈRES du Globe. MATÉRIEL, LIVRES, INSECTES, tout ce qui concerne l'Entomologie. — ACHAT, VENTE, ÉCHANGE.

M. JOSSERAND (Marcel) (nouvelle adresse : 24, rue de la Part-Dieu, Lyon (3^e), serait reconnaissant aux collègues qui lui cèderaient *Bull. Société Linnéenne de Lyon*, 1922, n^o 6 ; 1924, n^{os} 2 et 4.

M. JOACHIM (L.), 115, rue Jean-Jaurès, Noisy-le-Sec (Seine), céderait : BULLIARD, *Herbier de la France*, 610 planches en feuilles.

M. MARTIN, 24, boulevard de la Madeleine, Marseille, serait acquéreur de la *Flore de France* de ROUY et FOUCAUD (14 vol.). Faire offres.

M. BERTRAND (Henri), 65, rue de Marseille, Lyon (7^e), offre : *Flore descriptive illustrée de France et de Corse*, par l'abbé CARRIOT, 3 vol., reliés demi-chagrin, bon état, années 1901-1903-1906.

Le Gérant : O. THÉODORE.